



## **DROIT DE L'HOMME**

Dans sa Déclaration Sociale, « le groupe Caisse des Dépôts déclare et confirme qu'en tant que groupe socialement responsable, il est attaché à la promotion et au respect des grands principes internationaux sur les droits humains dans tous ses domaines d'activité et ses sphères d'influences ». Ainsi, le respect et la promotion des droits de l'homme au sein du groupe Caisse des Dépôts se déclinent à plusieurs niveaux.

### **Ressources humaines et management**

Le groupe Caisse des Dépôts veille à ce que toutes les politiques et pratiques de ressources humaines et de management de ses entités soient conformes aux engagements du groupe sur ce point (cf. fiche relations et conditions de travail).

### **Investissement**

Pour les métiers d'investissement, le groupe Caisse des Dépôts déploie une politique d'investissement responsable prenant en compte, parmi d'autres critères, les enjeux des droits de l'homme (cf. investir responsable sur le site [Caissedesdepots.fr](http://Caissedesdepots.fr))

### **Achats responsables**

Le cas échéant, les politiques d'achats responsables des entités du groupe Caisse des Dépôts analysent les prestations fournies et produits achetés sous l'angle du respect des droits de l'homme. Les éléments concernant les pratiques d'achat responsables se retrouvent dans les fiches filiales relatives aux droits de l'homme, à la loyauté des pratiques et aux questions environnementales (cf. fichiers zip téléchargeables sur la page Responsabilité sociétale du site [caissedesdepots.fr](http://caissedesdepots.fr)).

### **Activités à risques**

Au sein du groupe, deux filiales, Egis et CNP Assurances, de par leur présence dans des pays où les standards de protection des salariés sont moins élevés qu'en France et de part la nature de leurs activités, sont potentiellement exposées à des risques concernant le respect des droits de l'homme. Egis et CNP Assurances ont donc élaboré des politiques et pratiques dédiées.

#### *Egis*

Le respect des droits de l'homme est l'un des fondamentaux recherché à tous les niveaux du groupe Egis, dont la vocation est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du niveau d'équipement des territoires..

- Egis s'appuie sur les analyses Factiva et Dow Jones Watchlist pour instruire les décisions d'engagement dans des pays à risques.
- L'outil de pilotage de la performance développement durable des projets, Tendem Empreinte, comporte un volet « épanouissement des êtres humains ».
- La gouvernance des projets, organisée en amont, sollicite les parties prenantes locales. Egis grâce à des compétences développées en interne peut appuyer les maîtres d'ouvrage dans les processus de concertation.
- La charte de déontologie d'Egis, définit des règles communes de comportement applicables à tous les collaborateurs d'Egis. Elle met en avant des valeurs telles que le respect de la libre concurrence, la probité, l'intégrité, la sensibilisation au développement durable...



- Pour certains projets le nécessitant, Egis peut s'appuyer sur Egis BDPA filiale spécialisée dans le renforcement des capacités institutionnelles et la promotion des droits de l'homme dans le secteur de l'aide au développement (cf. [www.egis-bdpa.fr](http://www.egis-bdpa.fr) pour plus d'informations).

#### *CNP Assurances*

CNP Assurances est essentiellement exposée à travers sa filiale brésilienne, Caixa Seguros. Au Brésil, la population la plus vulnérable sont les 15-29 ans. Pour favoriser leur intégration et défendre leurs droits, Caixa Seguros participe volontairement à plusieurs programmes :

- « En Faço Cultura » qui favorise l'accès à la culture.
- « Jovem de Expressão » qui participe au développement de technologies sociales facilitant l'accès des jeunes à la justice et la santé. Caixa Seguros participe ainsi à un meilleur accès à l'information des populations défavorisées et à la défense de leurs droits.
- Caixa Seguros promeut les droits de femmes à travers son soutien à la « Confederação das Mulheres do Brasil ».
- Par ailleurs, Caixa Seguros adhère au Pacte Mondial et est partenaire du programme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Par ailleurs, CNP adhère au pacte mondial et a pris une part active au lancement de la charte Développement Durable de l'Association Française de l'Assurance en 2009. Elle s'y est engagée sur les enjeux majeurs de responsabilité sociale de l'activité d'assurance en particulier sur la réduction des vulnérabilités sociales.